

-  
Mercredi 14 avril 2021

## ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS VA DÉDOMMAGER DE 85€ TOUS LES ÉTUDIANTS DÉTENTEURS D'UN FORFAIT IMAGINE R

Île-de-France Mobilités, avec le vote unanime de son Conseil d'administration, a décidé de dédommager de 85€ tous les étudiants détenteurs d'un forfait imagine R. Ce geste commercial est un coup de pouce à tous les étudiants qui se sont engagés à la rentrée scolaire à payer un forfait qu'ils n'ont pas pu utiliser pleinement compte tenu de la situation sanitaire.

### Un dédommagement de 85€ pour tous les abonnés au forfait imagine R Etudiant

En raison de la fermeture des établissements d'enseignement supérieur et de l'enseignement à distance, les étudiants ont significativement réduit leurs déplacements tout au long de l'année, notamment à la suite des différentes mesures de confinement et de couvre-feu en vigueur depuis novembre 2020.

Le forfait imagine R Etudiant est un forfait annuel, qui ne peut être suspendu. Ce forfait ne peut être résilié que sous certaines conditions. Le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a donc décidé de faire un geste commercial pour l'ensemble des étudiants d'Île-de-France abonnés au forfait imagine R.

Cette mesure concerne :

- Les abonnés imagine R Etudiant ayant souscrit pour l'année 2020-2021
- ou 2019-2020 et dont le forfait était actif en novembre ou décembre 2020.

Un seul remboursement par personne sera effectué.

Le montant remboursé correspond à environ **3 mois du montant de l'abonnement annuel** (montant hors frais de dossier de 342€), à peu près l'équivalent du temps de confinement strict pour l'ensemble des étudiants.

Ce geste commercial bénéficiera à **plus de 500 000 étudiants**.

### Une procédure simple

Pour pouvoir bénéficier de ce dédommagement, il suffira de se connecter sur une plateforme dédiée et de renseigner quelques informations.

La **plateforme mondedommagementimaginer.fr**, accessible depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, sera mise en ligne à **partir du 22 avril 2021** et les étudiants pourront y faire leur demande **jusqu'au 21 juin 2021 à 23h59**.

---

### Contacts presse :

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabilille : [sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr) – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

[www.iledefrance-mobilites.fr/presse](http://www.iledefrance-mobilites.fr/presse)

